

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1625 du Dimanche 11 Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



VERS UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ
DES SERVICES PUBLICS

P. 6

DÉPENSES PUBLIQUES EN ÉDUCATION



L'ALGÉRIE À
LA 2^e PLACE MONDIALE

P. 7

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027



ALGÉRIE-TOGO
LE 14 NOVEMBRE
PROCHAIN À TIZI OUZOU

P. 15

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION EN 3^e RÉGION MILITAIRE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA :
«L'ALGÉRIE ABORDE
LES CRISES DU SAHEL COMME
UN PARTENAIRE AUTHENTIQUE»

P. 4



PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2027

LE SOUTIEN SOCIAL
AU CENTRE
DES PRIORITÉS



P. 3

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

DÉPENSES PUBLIQUES EN ÉDUCATION

L'ALGÉRIE À LA DEUXIÈME PLACE MONDIALE

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), relevant des Nations unies, a classé l'Algérie à la deuxième place mondiale pour les dépenses publiques consacrées à l'éducation en proportion du produit intérieur brut (PIB). Dans le rapport de l'OMPI sur l'Indice mondial de l'innovation 2026, l'Algérie occupe également la deuxième place mondiale, selon l'indicateur relatif au financement public par élève dans l'enseignement secondaire rapporté au PIB par habitant. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Algérie

ont atteint près de 9% du PIB, ce qui traduit l'importance des ressources financières allouées par l'Etat au secteur de l'éducation et de l'enseignement. Dans le rapport de l'OMPI, l'Algérie est classée à la troisième place mondiale, d'après l'indice composite dans le cadre de l'éducation intégrée. Le rapport confirme la priorité accordée au secteur de l'éducation dans les dépenses publiques en Algérie dans le cadre des investissements consacrés au développement du système éducatif et au renforcement du capital humain.



SIDI-BEL-ABBÈS

L'ENIE OBTIENT L'ACCRÉDITATION D'ALGERAC DANS LE DOMAINE DE L'ÉTALONNAGE ÉLECTRIQUE

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès a obtenu une décision d'accréditation délivrée par l'Organisme algérien d'accréditation ALGERAC dans le domaine de l'étalonnage électrique, pour une durée de trois ans, a-t-on appris jeudi dernier auprès des responsables de l'entreprise publique.

Dans une déclaration à l'APS, le président-directeur général (PDG) de l'ENIE, Bouab Abdesselam, a indiqué que cette accréditation constitue "une reconnaissance officielle de la compétence des cadres techniques de l'entreprise et de la conformité de ses performances aux normes en vigueur", estimant qu'elle vient également couronner les efforts déployés en vue d'améliorer les standards de qualité et de maîtriser les services



technologiques de haute précision. Il a souligné que cette accréditation "ouvre de larges perspectives à l'entreprise pour renforcer son positionnement sur le marché national et

proposer des services d'étalonnage conformes aux normes internationales aux différents acteurs industriels et économiques".

Le même responsable a, à ce titre, relevé que la fiabilité des équipements et des services constitue l'un des axes prioritaires de la stratégie de l'entreprise.

M. Bouab a, par ailleurs, précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique engagée par l'ENIE, visant à développer ses capacités internes et à améliorer ses performances industrielles et techniques, de manière à répondre aux besoins de ses partenaires et clients.

Cette démarche traduit également, a-t-il ajouté, l'engagement de l'entreprise à consacrer le principe de "l'excellence technologique au service de la qualité".

SNTF UN ÉQUIPEMENT VANDALISÉ, LE TRAFIC PERTURBÉ

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a déploré vendredi dernier, à travers un communiqué, un acte de sabotage ayant touché un des ses équipements.

« Les services techniques de l'entreprise ont enregistré vendredi 9 octobre 2026, avec regret, un acte de vandalisme touchant des équipements techniques du chemin de fer destinés à l'alimentation électrique des trains », a précisé la SNTF.

Cet acte n'a pas été sans conséquences, puisque cela a causé des perturbations de la circulation des trains sur les lignes Agha – El Afroun et Agha – Zéralda, a souligné la même source.

La SNTF a affirmé qu'elle met tous les moyens humains et matériels nécessaires afin de réparer les dommages techniques et revenir à la normale le plus rapidement possible. Elle présente également ses excuses à ses chers clients pour le désagrément causé par cet incident indépendant de sa volonté.



5^e ÉDITION DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP DU 5 AU 7 DÉCEMBRE PROCHAIN À ALGER

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a annoncé, vendredi dernier, l'organisation, du 5 au 7 décembre 2026, de la 5^e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2026), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une vidéo promotionnelle, le ministère a indiqué que cet événement, qui se tiendra au Centre international de conférences (CIC) à Alger, sous le thème "DEEPTech : le véritable défi", regroupera des entrepreneurs, des investisseurs et des innovateurs, ainsi que des décideurs dans le but d'explorer les perspectives de l'entrepreneuriat et du développement technologique



sur le continent. Cette manifestation technologique dédiée à l'innovation en Afrique devrait attirer plus de 25.000

participants, ainsi que 40 délégations ministérielles et 150 investisseurs, ajoute la même source.

Pour la première fois, cette édition relèvera un nouveau défi, en organisant le concours du Prix des start-up technologiques africaines, qui primera trois lauréats parmi des centaines de candidats issus de différents pays du continent.

Le ministère a annoncé l'ouverture des inscriptions à cet événement via le lien : <https://africanstartuconference.org/>.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.
O. M.
Djalil Chila
Bouid Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2027 LE SOUTIEN SOCIAL AU CENTRE DES PRIORITÉS

Revalorisations salariales, création d'emplois, soutien aux produits de première nécessité, financement des hôpitaux et prise en charge des intérêts de crédit pour l'AADL 3 : le projet de loi de finances 2027 prévoit plusieurs mesures destinées à soutenir les ménages et à renforcer les services publics.

À travers ces différents leviers, l'État entend préserver le pouvoir d'achat, tout en poursuivant ses investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs. Derrière les grandes masses budgétaires, il y a des préoccupations bien concrètes : le salaire qui doit couvrir les dépenses du mois, le prix des produits alimentaires, l'accès à un logement ou encore la possibilité de bénéficier de soins dans de bonnes conditions. Autant de sujets auxquels le projet de loi de finances (PLF) 2027 entend apporter des réponses, à travers la poursuite des revalorisations salariales, le maintien des subventions et le financement de plusieurs programmes sociaux. Pour l'année prochaine, les prévisions tablent sur une croissance économique de 4,2 % et une inflation de 4 %. Dans ce cadre, le budget mobilise des ressources importantes pour soutenir les revenus, renforcer les effectifs des services publics et alléger certaines charges supportées par les familles. L'enjeu est de conjuguer ces interventions avec une dynamique économique capable de créer davantage d'emplois et de consolider les revenus sur la durée.

SALAIRES ET EMPLOI

Le PLF 2027 prévoit l'intégration des augmentations de salaires et de traitements, conformément aux engagements du président de la République concernant la mise en œuvre des 53 % restants des revalorisations salariales programmées pour 2027. La masse salariale globale est estimée à environ 6 087 milliards de dinars, établissements publics à caractère administratif compris. Ces augmentations doivent contribuer à soutenir les revenus des travailleurs concernés dans un contexte où les dépenses courantes continuent de peser sur les budgets familiaux. Leur effet sur le pouvoir d'achat dépendra toutefois de l'évolution des prix et de la capacité des revenus à suivre le coût de la vie. En parallèle, le projet prévoit la création de 82.948 nouveaux postes budgétaires, auxquels s'ajoutent 42.727 postes vacants destinés à être pourvus. Plus de 125.000 postes sont ainsi concernés par les opérations de recrutement et de mobilisation annoncées. L'éducation nationale concentre la plus grande part des nouvelles créations, avec plus de 46.000 postes, suivie de la santé, qui en compte 28.329, dont 21.836 destinés aux diplômés des instituts de formation. L'enseignement supérieur doit bénéficier de 2.800 postes supplémentaires, tandis que le secteur des finances en compte 2.518. Au-delà des perspectives d'embauche, ces recrutements répondent aux besoins des services publics. Dans les établissements scolaires et les structures de santé, le renforcement des effectifs constitue un enjeu pour améliorer l'encadrement, les conditions d'accueil et la prise en charge des usagers. La création d'emplois durables suppose néanmoins d'aller au-delà du recrutement public. Le développement de l'industrie et des autres secteurs productifs demeure essentiel pour élargir les débouchés professionnels, accroître la valeur ajoutée nationale et soutenir la diversification de l'économie. L'objectif est de faire progresser conjointement l'emploi, la

production et les revenus, afin que la dynamique économique puisse soutenir durablement le niveau de vie.

LE SOUTIEN AUX PRODUITS ESSENTIELS SE POURSUIT

Dans le budget des ménages, l'alimentation occupe une place incontournable. Le maintien de prix accessibles pour les céréales, le lait, l'huile et le sucre constitue un volet important de la politique de soutien au pouvoir d'achat. Le PLF 2027 prévoit une enveloppe de 717,7 milliards de dinars pour les subventions aux produits de large consommation. Les céréales mobilisent 355,84 milliards de dinars, contre 94,31 milliards pour le lait. Le dispositif comprend également 122,05 milliards de dinars pour l'eau dessalée, 25,5 milliards pour l'énergie et 120 milliards destinés à la stabilisation des prix du sucre, de l'huile et du café vert. À ces subventions s'ajoute la prolongation, jusqu'à la fin de 2029, des exonérations fiscales et douanières appliquées à l'importation de plusieurs denrées alimentaires. Les articles 174 à 176 du projet concernent notamment la viande, le café vert, les légumes secs, le riz, les œufs, la volaille et l'huile brute de soja. L'objectif est de limiter certains coûts d'approvisionnement et de contribuer à maintenir une offre suffisante sur le marché national. Le texte prévoit aussi des exonérations de TVA pour certains intrants de l'aquaculture, ainsi que pour les concentrés minéralo-vitaminés destinés à l'élevage. Ces mesures visent à alléger les charges de certaines activités et à soutenir les filières qui participent à l'approvisionnement alimentaire. Le maintien de ces dispositifs constitue un levier pour contenir les coûts, mais leur portée dépendra de leur traduction sur le marché. La disponibilité des produits, les conditions de distribution et l'évolution des coûts d'approvisionnement resteront déterminantes pour les consommateurs. À plus long terme, le renforcement de la production nationale demeure tout aussi important. Le développement des filières agricoles et agroalimentaires permettrait de mieux répondre à la demande intérieure et de réduire certaines vulnérabilités liées aux importations. Le soutien aux consommateurs et l'encouragement de la production répondent ainsi à un même objectif : préserver l'accès aux produits essentiels dans la durée.

ALLÉGER LE COÛT DU LOGEMENT

L'accès au logement reste une autre préoccupation majeure des ménages, compte tenu du poids que représente l'acquisition d'un bien immobilier dans les revenus d'une famille. Le PLF 2027 prévoit, à ce titre, une mesure importante en faveur des souscripteurs du programme AADL 3. Son article 207 autorise le Trésor public à prendre en charge à 100 % les intérêts et la bonification des taux de crédit pour les 350.000 logements de type location-vente programmés en 2027. Cette disposition vise à alléger le coût du financement bancaire et la charge supportée par les bénéficiaires. Le projet prévoit également, à travers son article 34, une exonération des droits d'enregistrement pour les ventes d'immeubles neufs à usage d'habitation réalisées dans le cadre des programmes de logements aidés par l'État. L'effort concerne plusieurs formules de



Le président Tebboune lors de la réunion du conseil des ministres

logement. La programmation annoncée comprend 600.000 logements ruraux et 200.000 aides à la construction rurale, ainsi que 140.000 logements publics locatifs, 50.000 logements promotionnels publics et 25.000 logements promotionnels aidés. Ces programmes répondent à des besoins différents, qu'il s'agisse de l'accès au logement social, de l'accompagnement des ménages en milieu rural ou de l'accès à la propriété. Leur réalisation représente également un enjeu économique, le bâtiment faisant travailler des entreprises et des salariés dans de nombreuses activités connexes. Le secteur devrait enregistrer une croissance de 5,3 % sur la période 2027-2029, selon les prévisions présentées. La portée de cet effort se mesurera cependant à la concrétisation des programmes, aux délais de livraison et à l'accès effectif des bénéficiaires aux logements annoncés.

RETRAITES ET SANTÉ

Le soutien aux ménages passe également par les mécanismes de protection sociale qui accompagnent les citoyens face aux risques liés à l'âge, à la maladie ou à la perte d'emploi. Le document de présentation du PLF 2027 chiffre les dépenses de transfert à 6.180,5 milliards de dinars. Parallèlement, les prélèvements obligatoires destinés aux organismes de sécurité sociale sont estimés à 2.561,97 milliards de dinars. Ces ressources concernent notamment la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale des retraites (CNR), le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS). Elles participent au financement de leurs missions et à la continuité des prestations versées aux assurés. Le financement des établissements hospitaliers publics constitue un autre volet de cet effort. L'article 4 du projet fixe à 180 milliards de dinars la contribution des organismes de sécurité sociale à la couverture des charges liées à la prise en charge médicale des assurés. Pour les structures hospitalières, ces ressources doivent contribuer à couvrir les dépenses de fonctionnement et les besoins liés aux soins. Leur efficacité dépendra également de la disponibilité du personnel, des équipements et des médicaments, ainsi que de la capacité des établissements à répondre aux besoins des patients. Le projet prévoit, par ailleurs, la création d'un compte d'affectation spéciale dédié au Fonds national de réparation des dommages résultant des intempéries. Alimenté notamment par une fraction des

amendes routières et des recettes issues des vignettes automobiles, ce mécanisme doit contribuer au financement des réparations après les inondations et autres événements climatiques dommageables. La remise en état des routes et des équipements publics revêt une importance particulière pour les populations touchées, dont les déplacements et l'accès aux services peuvent être perturbés. La mobilisation de ressources dédiées devra donc s'accompagner d'une intervention efficace sur le terrain, tandis que la prévention et l'entretien des infrastructures resteront indispensables pour limiter les dégâts futurs.

L'INVESTISSEMENT PUBLIC

Le PLF 2027 prévoit 3.825,9 milliards de dinars de crédits de paiement pour l'investissement public, principalement destinés aux projets en cours et aux nouvelles infrastructures. Une enveloppe de 805,76 milliards de dinars est également prévue pour le fonctionnement des services, notamment afin de couvrir les besoins de 858 nouvelles unités et structures, en particulier dans l'éducation et l'enseignement supérieur, ainsi que ceux des services publics dans les onze nouvelles wilayas. Ces dépenses accompagnent l'extension des infrastructures et le fonctionnement des administrations. La création d'une école, d'un établissement de santé ou d'une nouvelle structure publique ne suffit pas à répondre aux besoins : encore faut-il disposer du personnel, des équipements et des moyens nécessaires pour assurer durablement le service attendu. Cette exigence vaut pour l'ensemble des mesures sociales. Les augmentations salariales, les subventions alimentaires et les programmes de logement n'auront toute leur portée que si leurs effets se concrétisent dans la vie quotidienne des bénéficiaires. Au-delà de l'exercice budgétaire, le défi consiste à renforcer les capacités de production du pays et à créer les conditions d'une croissance plus riche en emplois. Le développement industriel, la diversification économique et l'investissement productif sont autant de leviers susceptibles d'élargir les ressources disponibles et de consolider les revenus. Le PLF 2027 entend répondre à plusieurs préoccupations immédiates, des salaires au logement, tout en poursuivant le financement des services publics et des infrastructures. La mesure de cet effort se jouera finalement dans sa traduction concrète : préserver le pouvoir d'achat aujourd'hui, tout en renforçant les capacités économiques qui permettront de soutenir durablement le niveau de vie des Algériens.

G. Salah Eddine

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION EN 3^e RÉGION MILITAIRE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA : «L'ALGÉRIE ABORDE LES CRISES DU SAHEL COMME UN PARTENAIRE AUTHENTIQUE»

● Le chef d'état-major de l'ANP a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur de la stabilité du Sahel, soulignant le lien étroit entre sécurité et développement.

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection dans la 3^e Région militaire, indiquant un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La visite a débuté au siège du commandement de la région, à Béchar, où le général d'armée a été accueilli par le général-major Nassereddine Fodil, commandant de la 3^e Région militaire. À cette occasion, il s'est recueilli à la mémoire du chahid Mustapha Ben Boulaid, dont le siège porte le nom, en déposant une gerbe de fleurs devant le monument commémoratif et en récitant la Fatiha à la mémoire du martyr et de l'ensemble des chouchada. Le chef d'état-major a ensuite rencontré les cadres et les personnels de la région militaire. Son allocution d'orientation, retransmise par visioconférence aux différentes unités, a notamment



PHOTO: MDN

porté sur le rôle de l'Algérie dans la promotion de la stabilité régionale et les défis sécuritaires et de développement auxquels fait face le Sahel.

SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT, UN MÊME ENJEU

Dans son intervention, le général d'Armée a souligné que l'action de l'Algérie dans son environnement régional repose sur les principes de solidarité, de bon voisinage et de respect de la souveraineté et de

l'indépendance des États, conformément au droit international. Évoquant les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il a mis en avant l'interdépendance entre sécurité et développement, particulièrement face aux défis multidimensionnels auxquels est confrontée la région du Sahel. Le général d'Armée a rappelé que l'engagement de l'Algérie aux côtés des pays de la région, sur les plans économique, du développement et militaire, découle de la conviction

que leur sécurité constitue le prolongement naturel de la sécurité nationale algérienne.

Il a également mis en avant l'importance des projets structurants destinés à renforcer les infrastructures communes et à ouvrir de nouvelles perspectives de développement. « L'Algérie ne traite pas les crises du Sahel en acteur extérieur, mais en partenaire à part entière », a-t-il affirmé, soulignant que la stabilité des pays voisins est une condition essentielle à celle de l'Algérie.

Il a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de promouvoir un développement global, présenté comme un levier essentiel pour protéger les populations contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes associés. À l'issue de la rencontre, le chef d'état-major a écouté les préoccupations et les propositions des cadres et des personnels de la 3^e Région militaire. Ces derniers ont réaffirmé leur détermination à poursuivre leurs efforts dans l'accomplissement de leurs missions, notamment la sécurisation des frontières et la protection du territoire national contre toute menace.

R. N.

MÉMOIRE NATIONALE

LES PRÉPARATIFS DES ASSISES NATIONALES S'ACCÉLÈRENT

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé jeudi dernier, au siège de son département ministériel à Alger, une réunion de coordination élargie consacrée à la préparation des Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, a indiqué vendredi dernier un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, qui a chargé le ministère d'organiser ce rendez-vous national et d'élaborer un projet de loi relatif à la mémoire.

La réunion a regroupé des représentants de plusieurs départements ministériels, d'institutions officielles, d'organisations nationales et d'associations historiques, ainsi que des cadres du secteur et des membres du comité scientifique chargé de la préparation des assises. Les travaux ont débuté par un moment de recueillement et la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs de la Révolution de libération nationale et de la diplomatie algérienne. Cet hommage a coïncidé avec le 69^e anniversaire de la mort en martyrs des héros de la Bataille d'Alger et le 64^e anniversaire de la Journée de la diplomatie algérienne. Dans son allocution d'orientation, Abdelmalek

Tacherift a souligné la place centrale de la mémoire nationale dans la préservation de l'identité du pays. Il a notamment relevé que « l'attention particulière accordée par le président de la République au dossier de la mémoire nationale et à sa place centrale et constante dans les politiques publiques de l'État » témoigne de l'importance stratégique de cette question.

Le ministre a également rappelé que « la mémoire nationale est un patrimoine authentique de tout le peuple algérien et que sa préservation et sa protection constituent une responsabilité nationale et sociétale commune, à laquelle doivent contribuer les différents secteurs et institutions de l'État, ainsi que l'ensemble des acteurs concernés ». Dans cette perspective, les Assises nationales sur la mémoire et l'histoire sont appelées à constituer une étape déterminante dans l'élaboration d'une vision cohérente et pérenne de la préservation du patrimoine historique national. Le ministre a mis l'accent sur leur vocation à dépasser les initiatives ponctuelles pour inscrire cette démarche dans une stratégie d'ensemble.

Il a ainsi insisté sur « les références stratégiques et les dimensions souveraines des Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, en tant qu'étape charnière et atelier national fédérateur s'inspirant des hautes orientations du président de la République et visant à dépasser le caractère conjoncturel et les approches limitées pour instaurer une gouvernance globale, une vision

unifiée et une stratégie nationale intégrée, à même de préserver la mémoire nationale et de garantir la transmission de son noble message et de ses valeurs ancrées aux générations montantes ».

La rencontre a également été marquée par la présentation d'un exposé détaillé sur le volet scientifique des assises, leurs ateliers thématiques et leur plan de mise en œuvre. Cette présentation a été assurée par Hocine Abdel Sattar, chargé de la gestion du CNERMN54, et le professeur Ahmed Mizab, membre du comité scientifique.

À l'issue des travaux, le ministre a donné une série d'instructions visant à garantir une préparation rigoureuse de cet événement. Il a notamment appelé à une mobilisation collective, à un renforcement de la coordination entre les secteurs et les institutions concernés, ainsi qu'à une intensification du travail de terrain. L'objectif est de réunir les conditions nécessaires à la réussite de ces assises et de faire émerger une démarche à la hauteur de l'histoire de l'Algérie, de sa civilisation et de ses symboles nationaux, tout en réaffirmant la fidélité aux sacrifices consentis par les chouchada. À travers cette initiative, les pouvoirs publics entendent ainsi poser les fondements d'une stratégie nationale durable, destinée à protéger la mémoire historique du pays et à transmettre son héritage aux générations futures.

Zineb Bouzid

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE À SÉTIF RENFORCER LA PRÉSENCE DU PRODUIT LOCAL SUR LES MARCHÉS ÉTRANGERS

La sixième édition du Salon international de l'industrie (INDUSTRIA), organisée au Palais des expositions Maâbouda, à Sétif, s'est achevée hier. Elle a mis en avant le potentiel des entreprises algériennes et les perspectives offertes par l'amélioration de la production et de la qualité pour développer les exportations. La participation d'opérateurs algériens et chinois a également favorisé les échanges et les opportunités de partenariat.



Au fil des journées du salon, les exposants ont présenté une offre industrielle diversifiée, couvrant notamment la mécanique, le plastique, l'emballage, l'énergie et le textile, ainsi que plusieurs services financiers et d'assurance. Au-delà de la présentation des produits et des savoir-faire, INDUSTRIA a constitué un espace d'échanges entre professionnels, propice à la découverte de nouvelles opportunités commerciales et au rapprochement entre opérateurs économiques. Pour les industriels présents, le développement des exportations passe d'abord par le renforcement des capacités productives et l'amélioration continue de la qualité. Tarek Kadi, représentant d'une entreprise implantée dans la wilaya d'Aïn Témouchent et spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques et de faisceaux électriques destinés à l'industrie automobile, a souligné que les entreprises algériennes accordent désormais une attention croissante à ces deux aspects. Cette évolution leur permet, a-t-il expliqué, de mieux répondre aux exigences du marché national tout en se rapprochant des normes internationales indispensables à l'accès aux marchés extérieurs. Il a également insisté sur l'importance de l'investissement technologique et du développement des marques, considérés comme des facteurs

essentiels pour améliorer la compétitivité du produit national et renforcer son attractivité auprès des consommateurs étrangers. La montée en gamme de la production locale apparaît ainsi comme un enjeu majeur pour les entreprises désireuses de s'inscrire durablement dans les échanges internationaux. Elle suppose, toutefois, des investissements continus dans les équipements, les procédés de fabrication et les technologies modernes.

L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS EN QUESTION

Au-delà des capacités industrielles, les opérateurs ont également mis l'accent sur les conditions pratiques d'accès aux marchés étrangers. Soundous Benayad, responsable de l'exportation au sein d'une entreprise sétifienne spécialisée dans la fabrication de produits en plastique, qui commercialise déjà ses produits en Libye, en Tunisie et en France, a plaidé pour un meilleur accompagnement des entreprises souhaitant se lancer dans l'exportation ou élargir leur présence à l'international. Elle a notamment relevé la nécessité de simplifier les procédures, de faciliter l'accès à l'information sur les marchés étrangers et de renforcer l'appui logistique. Autant de leviers susceptibles d'aider les entreprises à mieux cerner la

demande, à identifier des débouchés et à transformer leur potentiel productif en opportunités commerciales concrètes. Dans cette perspective, les salons professionnels jouent un rôle important. En réunissant des entreprises nationales et étrangères, ils favorisent les échanges d'expériences, la recherche de partenaires et une meilleure connaissance des besoins des marchés. Pour les industriels algériens, ces rencontres constituent également une occasion de présenter leurs produits et de nouer des relations susceptibles de déboucher sur de nouveaux contrats.

DIVERSIFIER LA PRODUCTION ET VALORISER LES RESSOURCES

La diversification de l'offre industrielle figure également parmi les enjeux soulevés par les participants. Messaoud Keskes, représentant d'une entreprise publique spécialisée dans la récupération et la valorisation des déchets, a estimé que le renforcement de la présence des produits algériens à l'étranger constituait un objectif important pour la prochaine étape. Selon lui, le développement des exportations pourrait contribuer à dynamiser davantage le tissu industriel, à encourager l'augmentation des capacités de production et à élargir la gamme des produits fabriqués localement. La

valorisation des déchets illustre, à cet égard, les possibilités offertes par une meilleure exploitation des ressources et par le développement d'activités industrielles créatrices de valeur ajoutée. La consolidation de l'industrie nationale repose ainsi sur plusieurs facteurs complémentaires : la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité, la diversification des produits et le renforcement des débouchés commerciaux. Ces efforts doivent permettre aux entreprises de gagner en compétitivité, tout en contribuant à la dynamique de diversification de l'économie nationale.

UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ENTRE OPÉRATEURS

Avec 55 exposants issus des secteurs public et privé d'Algérie et de Chine, INDUSTRIA a proposé un aperçu de la diversité du tissu industriel représenté. La manifestation a attiré des industriels, des opérateurs économiques, des professionnels et des citoyens, dont le nombre avoisinait les 6.000, selon le commissaire du salon, Naoufel Cherfi. Celui-ci avait souligné le rôle de cet événement dans la dynamisation de l'activité industrielle et dans la consolidation de la place de l'Algérie en tant que pôle industriel, conformément aux orientations des pouvoirs publics. Au terme de cette édition, les échanges entre les exposants ont notamment mis en évidence la nécessité de mieux convertir les capacités industrielles nationales en débouchés commerciaux à l'international. Si la progression de la production locale constitue un acquis important, sa traduction en parts de marché à l'étranger dépendra aussi de la compétitivité des entreprises, de leur capacité à répondre aux normes internationales et de l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à l'exportation. INDUSTRIA aura ainsi permis de mettre en avant les atouts de l'industrie algérienne, mais aussi les conditions nécessaires pour leur donner une portée accrue : produire davantage, améliorer la qualité et faire du produit national un acteur plus visible sur les marchés extérieurs.

G. Salah Eddine

AFRICAN ENERGY WEEK, DEMAIN, EN AFRIQUE DU SUD L'ALGÉRIE MET EN AVANT SON POTENTIEL D'EXPLORATION

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) poursuit ses efforts de promotion de l'appel à concurrence international Algeria Bid Round 2026 et de mobilisation des investisseurs internationaux à travers sa participation à la conférence et au Salon African Energy Week, du 12 au 16 octobre au Cap (Afrique du Sud), dans le cadre d'une série de participations à des événements internationaux spécialisés dans l'énergie et les hydrocarbures, afin de mettre en avant les potentialités d'investissement dans les hydrocarbures en Algérie. La participation d'Alnaft sera l'occasion de présenter l'Algeria Bid Round 2026 à des investisseurs du monde entier, d'autant que l'événement consacrera une session à l'appel d'offres, au potentiel exploratoire de l'Algérie et à l'évolution du cadre d'investissement du secteur amont, indique-t-on auprès de l'agence. Cette session intervient avant la clôture des salles de données virtuelles (data center), le 30 novembre prochain, offrant à Alnaft une plateforme propice pour échanger directement avec les investisseurs et présenter les opportunités qu'offre l'appel d'offres. Alnaft avait lancé l'Algeria Bid Round 2026, en avril dernier, et enregistré l'intérêt de compagnies énergétiques internationales, avec près de 60 sociétés ayant manifesté leur intérêt à y participer. Le processus se poursuivra par la phase de dépôt des offres et d'ouverture des plis, le 25 janvier

2027, la signature des contrats d'hydrocarbures avec Sonatrach devant intervenir au plus tard le 31 mars 2027. Cela fait suite à l'ouverture, en juin dernier, des salles de données virtuelles, première utilisation de cette plateforme numérique dans un appel d'offres d'hydrocarbures en Algérie, qui a permis aux investisseurs qualifiés de consulter à distance les données techniques relatives aux périmètres proposés, en vue de déposer leurs offres avant la date limite. L'appel d'offres comprend sept périmètres : Illizi Centre I, El M'zaïd Nord (Ouargla), El Borma II (Ouargla), Bordj Omar Driss Est I, El Hadjira 3 (Touggourt), El Benoud Est (El Bayadh) et Touggourt Sud. Ils s'étendent sur des zones d'hydrocarbures existantes, notamment les bassins d'Illizi et de Berkine. La participation d'Alnaft à l'African Energy Week s'inscrit dans un programme promotionnel international continu du tour. L'agence a ainsi participé, les 29 et 30 septembre derniers, au Global Energy Summit à Londres, où son président, Abdelkader Cherfaoui, a présenté un exposé intitulé "L'ambition de l'Algérie pour l'investissement dans le secteur amont". M. Cherfaoui y a exposé la vision de l'Algérie pour le prochain cycle d'investissements dans l'amont pétrolier, en mettant en avant le potentiel géologique du pays, sa position stratégique et les opportunités offertes aux

partenaires internationaux, ainsi que les principales données de l'appel d'offres 2026. Par ailleurs, Alnaft a participé, cette semaine, à la 14e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée NAPEC 2026, organisée du 5 au 7 octobre à Oran, qui a réuni plus de 450 exposants et 230 intervenants représentant des compagnies pétrolières et gazières nationales et internationales, des fournisseurs de technologies et de solutions et des sociétés d'ingénierie et de réalisation de projets. Cet événement international spécialisé, accueilli par l'Algérie, a offert à Alnaft une autre occasion de présenter les nouveautés de l'appel d'offres et ses opportunités aux acteurs de l'industrie énergétique dans le cadre de l'intensification des efforts promotionnels. A cet égard, le PDG de la Chambre africaine de l'énergie organisatrice de l'événement, NJ Ayuk, a affirmé que l'Algérie dispose d'"une combinaison unique de ressources en hydrocarbures prouvées, d'infrastructures existantes et d'un potentiel d'exploration. Alors que le pays ouvre de nouveaux périmètres et cherche à attirer davantage d'investissements internationaux, l'African Energy Week 2026 offrira une plateforme pour discuter du potentiel d'exploration de l'Algérie, du rôle des partenariats internationaux et des opportunités d'investissement émergentes dans son secteur amont".

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE VERS UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé jeudi dernier à Alger que la transformation numérique constituait un choix stratégique et souverain pour l'Algérie, soulignant son rôle dans la modernisation de l'administration et l'amélioration des services publics.

Présidant, à l'École nationale d'administration (ENA), l'ouverture du séminaire national consacré à « L'administration face au défi de l'identité numérique », le ministre a présenté l'identité numérique comme un élément central de cette transformation. Il a souligné que la réussite de la numérisation « ne se mesure pas uniquement à la numérisation des procédures, mais également aux effets tangibles qu'elle produit dans la vie du citoyen, à la confiance qu'elle renforce dans les institutions de l'État, ainsi qu'à la facilité d'accès au service public, à la transparence dans les transactions, à la célérité dans l'exécution et à l'efficacité dans la performance ». Dans ce contexte, l'identité numérique occupe une place croissante dans la modernisation de l'administration, notamment en facilitant l'accès aux services à distance. Elle constitue, selon M. Sayoud, « un pilier essentiel pour la fourniture des services publics à distance, garantissant un accès rapide à ces services, renforçant la



sécurité des transactions et améliorant la qualité du service ». Le ministre a, par ailleurs, plaidé pour la mise en place d'un modèle national intégré de transformation numérique, fondé sur « l'équilibre entre l'innovation et la sécurité, entre l'ouverture et la souveraineté, ainsi qu'entre les exigences d'efficacité des services et les impératifs de protection du citoyen et de renforcement de la confiance entre celui-ci et les institutions de l'État ». Il a également rappelé le rôle central du ministère de l'Intérieur dans ce processus, en raison de ses missions liées à l'identité juridique du citoyen, notamment à travers la gestion de l'état civil et la délivrance des documents d'identité et de voyage, ainsi que de sa tutelle sur les collectivités locales. Ces

prérogatives constituent, a-t-il souligné, un socle essentiel au développement de l'identité numérique.

De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, s'est félicité des avancées enregistrées dans le processus de numérisation. Il a appelé les walis à s'impliquer davantage dans la création d'un centre d'innovation dans chaque wilaya, afin de permettre aux porteurs de projets de concevoir des solutions concrètes adaptées aux besoins et aux défis locaux. Pour sa part, le directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, a mis en avant les efforts engagés par l'Algérie pour mener à bien sa transition numérique, estimant que

l'ensemble des secteurs étaient désormais « des chantiers ouverts dans le domaine de la numérisation ». À l'issue de la cérémonie d'ouverture, Saïd Sayoud a assisté à la présentation d'un kit de développement logiciel (SDK) consacré aux documents biométriques sécurisés, notamment le passeport, la carte nationale d'identité et le permis de conduire. Cet outil a été mis à la disposition du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. En marge du séminaire, une convention de coopération a également été signée entre la Direction générale de la modernisation, des documents et des archives du ministère de l'Intérieur et l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA). Les travaux ont été ponctués de tables rondes, en présentiel et en visioconférence, auxquelles ont participé des experts issus de plusieurs organismes, notamment le Haut-Commissariat à la numérisation et l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP). Les échanges ont porté sur la gouvernance des données, les enjeux liés à l'identité numérique et le cadre législatif et opérationnel de la protection des données personnelles. Les participants ont également examiné les mécanismes de vérification de l'identité numérique, ainsi que les dispositifs de confiance nécessaires à la sécurisation des transactions et de l'identification électroniques.

Zineb Bouzid

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT

LEÏLA ASLAOUI ÉLUE À LA MAJORITÉ DES VOIX

L'Algérie, représentée par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a été élue à la majorité des voix au poste de vice-présidente du Conseil scientifique de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), a indiqué vendredi dernier un communiqué de la Cour constitutionnelle. L'élection de l'Algérie s'est déroulée en marge des travaux de la 148e session de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), où la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a obtenu la majorité des



voix, précise le communiqué. "Cette élection méritée vient consacrer la place prestigieuse dont jouissent l'Algérie et la Cour constitutionnelle au sein des instances internationales" et constitue "une haute considération internationale de la compétence et de l'expertise de l'institution

constitutionnelle algérienne, ainsi qu'une reconnaissance explicite du rôle central et de l'expérience pionnière de l'Algérie dans la consolidation de l'État de droit et de la justice constitutionnelle", ajoute la même source. Pour rappel, l'Algérie avait adhéré à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) en 2007 dans le but de renforcer la coopération et le partage des expertises, des normes et des meilleures pratiques dans les domaines de la démocratie, des droits de l'Homme et de la justice constitutionnelle, conclut le communiqué.

APS

CLASSEMENT MONDIAL DE SHANGHAI L'UNIVERSITÉ DE SIDI-BEL-ABBÈS PREMIÈRE EN AFRIQUE ET AU MAGHREB EN GÉNIE CIVIL

L'université Djillali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès a décroché la première place en Afrique et au Maghreb dans le classement mondial de Shanghai dans le domaine du génie civil, a indiqué un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Elle occupe la première place en Afrique et au Maghreb en génie civil dans la catégorie des 201-300 meilleurs établissements universitaires au monde, la première au Maghreb et la deuxième en Afrique en génie mécanique dans la catégorie des 301-400 meilleurs établissements universitaires au monde, précise le ministère.

Ce résultat, relève le ministère, reflète "l'engagement constant en faveur de l'amélioration des performances de l'université algérienne et de la consolidation de sa place à l'échelle internationale".

Dans ce cadre, le recteur de l'université, Bouziani Merahi, a souligné que cette distinction "vient s'ajouter aux réalisations internationales qui renforcent la place de l'Université algérienne sur la carte de l'excellence académique et de la recherche scientifique et confortent sa présence parmi les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique de premier plan, grâce aux résultats particulièrement remarquables obtenus dans le classement mondial de Shanghai des spécialités académiques, qui figure parmi les principaux classements internationaux de référence pour l'évaluation des performances des universités et des établissements de recherche scientifique dans les différentes spécialités".

Cette nouvelle distinction vient également confirmer que "les résultats obtenus par l'université de Sidi-Bel-Abbès ne sont pas une réussite ponctuelle, mais le fruit d'un travail académique et scientifique continu et du développement constant des systèmes de recherche, de formation et d'innovation, au service de son rayonnement mondial", a-t-il dit, ajoutant que ces efforts démontrent "la capacité de l'Université algérienne à rivaliser sur la scène internationale".

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES MALADES ATTEINTS DE CANCER LES EFFORTS DE L'ÉTAT MIS EN AVANT

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a mis en avant jeudi dernier les efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité de la prise en charge des personnes atteintes de cancer, notamment à travers l'augmentation du nombre de services de soins et l'intégration de technologies innovantes, parallèlement à l'intensification des campagnes de prévention et de sensibilisation.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, M. Mohamed Talhi, lors de la cérémonie de lancement de la Campagne nationale d'intensification du dépistage précoce du cancer du sein, tenue à Alger, M. Aït Messaoudene a souligné "l'engagement de l'Etat algérien à poursuivre la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour améliorer la qualité de la prise en charge, rapprocher les services de santé des citoyennes et garantir leur continuité". Il a ajouté, dans ce contexte, que le programme Octobre rose, organisé cette année par le ministère sous le slogan "Tous unis contre le cancer", constitue "une étape nationale renouvelée pour réaffirmer l'engagement de l'Etat algérien dans la lutte contre le cancer, notamment le cancer du sein, à travers la prévention, le dépistage, le diagnostic précoce, une prise en charge de qualité et l'accompagnement continu des patientes tout au long de leur parcours thérapeutique". Le secteur de la santé



enregistre 14.074 nouveaux cas de cancer du sein annuellement, a indiqué M. Aït Messaoudene, précisant que cette maladie représente 45 % des cas de cancer chez les femmes, ce qui en fait la première cause de mortalité liée à cette maladie, tandis que l'âge moyen au diagnostic est de 47 ans. Concernant les capacités nationales en matière de prise en charge, le ministre a fait savoir que l'Algérie dispose de 15 centres de lutte contre le cancer, de 24 services de radiothérapie et de 61 accélérateurs linéaires. Plusieurs nouveaux services de radiothérapie seront ouverts et 16 accélérateurs linéaires acquis "à l'horizon 2028", a dit le ministre, précisant que l'arsenal thérapeutique national s'est enrichi de 52 traitements innovants, en plus de l'entrée en service "avant la fin de l'année, d'un TEP-scan (tomographie par émission de positons) à Tizi Ouzou. Parallèlement, une enveloppe de 73 milliards de DA a été allouée au Fonds national de lutte contre le cancer, dont les ressources sont renforcées annuellement à hauteur de 40 milliards de DA supplémentaires, a ajouté M. Aït Messaoudene, soulignant que cette

mobilisation nationale traduit "l'attention particulière qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la santé du citoyen et à la lutte contre le cancer, en tant que cause nationale nécessitant une vision globale, une coordination permanente et la continuité des efforts".

PREMIÈRE CARAVANE CONNECTÉE DE DÉPISTAGE PRÉCOCE

Le ministre a affirmé que, parallèlement à la poursuite des efforts visant à renforcer les capacités de prise en charge, la prévention reste "la première ligne de défense contre le cancer", soulignant que le ministère poursuit, dans ce cadre, ses campagnes de prévention et de

sensibilisation à travers la Semaine nationale de la prévention et les cliniques mobiles. Parallèlement au lancement de la Campagne nationale d'intensification du dépistage précoce du cancer du sein, la première caravane mobile connectée dédiée à cette opération a été lancée. Elle est dotée d'appareils de mammographie numériques modernes connectés au Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC) d'Alger, permettant de bénéficier d'une expertise médicale spécialisée à distance. La transmission des images radiologiques aux médecins et spécialistes du centre permet d'effectuer une seconde lecture après celle réalisée par le médecin de la clinique mobile, avec l'établissement d'un compte rendu médical dans un délai ne dépassant pas 24 heures. Cette caravane sillonnait plusieurs wilayas suivant un programme s'étalant d'octobre à janvier 2027, selon les explications fournies à cette occasion. A ce propos, le ministre a considéré que cette caravane mobile est un "modèle concret de l'utilisation de la technologie au service de la santé publique", insistant sur "l'importance de la numérisation pour rapprocher le service de santé, faciliter l'accès au diagnostic et à l'expertise médicale et améliorer le parcours de prise en charge à travers la généralisation du dossier médical électronique et la numérisation des rendez-vous".

APS

PLUS DE 400 PARTICIPANTS AUX 4^{ES} JOURNÉES INTERNATIONALES DE MÉDECINE INTERNE À ORAN

Quelque 400 médecins et spécialistes en médecine interne prennent part aux 4es Journées internationales de médecine interne du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, dont les travaux ont débuté vendredi dernier.

Présidée par le professeur Amine Chami, chef du service de médecine interne du CHU d'Oran, cette manifestation scientifique, organisée sous l'égide du ministère de la Santé, vise à favoriser la formation continue, l'échange d'expériences entre spécialistes et la présentation des dernières avancées médicales et thérapeutiques.

Le programme s'articule autour de quatre axes principaux : le diabète, les maladies thromboemboliques veineuses, les liens entre les pathologies pulmonaires et la médecine interne, ainsi que les nouveautés en matière de diagnostic et de prise en charge des maladies rares.

Abordant ces thématiques, le Pr Chami a souligné la nécessité d'actualiser régulièrement les connaissances des médecins, notamment face à la progression du diabète, dont 4,8 millions de cas ont été recensés en Algérie au cours de l'année écoulée, selon les chiffres qu'il a avancés.

Il a également insisté sur l'importance du dépistage précoce, de la prévention des facteurs de risque, de l'amélioration du diagnostic et de la rapidité de la prise en charge des maladies thromboemboliques veineuses.

Les relations entre les maladies pulmonaires, les pathologies auto-immunes et les troubles cardiovasculaires, ainsi que le diagnostic précoce des maladies rares, figurent également au programme de ces journées, qui se poursuivent pendant deux jours.

Plusieurs communications sont prévues, notamment sur l'hypertension pulmonaire, l'obésité et les risques cardiovasculaires, ainsi que les nouveaux traitements du diabète de type 2, entre autres.



GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS LA CONTRIBUTION DES START-UP MISE EN AVANT

La ministre de l'Environnement, Kaouter Krikou, a annoncé jeudi dernier que plus de 3000 start-up et micro-entreprises opéraient dans le secteur de la gestion des déchets en Algérie, précisant que 197 autorisations de collecte avaient été délivrées en 2025.

S'exprimant à l'ouverture de la 10^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2026), organisée sous le thème « Une économie circulaire durable : enjeux et perspectives », Mme Krikou a affirmé que « cette évolution traduit l'essor de la culture de valorisation des déchets ». La ministre a également mis en avant le renforcement du cadre juridique, notamment à travers la promulgation de la loi 25-02, modifiant la loi 01-19 relative à la gestion et à l'élimination des déchets. Elle a, en outre, souligné le rôle de la plateforme



« Investisseur environnemental », conçue pour faciliter les échanges entre l'administration et les porteurs de projet. Évoquant l'importance du Salon, Mme Krikou a présenté cette manifestation comme un espace privilégié d'échange d'expertises et de présentation des technologies modernes de gestion des déchets. Elle a insisté sur la contribution des jeunes entrepreneurs et des start-up à l'édification d'une économie circulaire créatrice de valeur, notamment à travers l'innovation

dans les domaines du tri, de la collecte, du recyclage et de la valorisation. Cette 10^e édition accueille le Sultanat d'Oman en qualité d'invité d'honneur. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'Autorité de l'environnement omanaise, Abdullah bin Ali Al-Amri, ainsi que de responsables institutionnels, de dirigeants d'entreprise et de représentants de partenaires nationaux et internationaux. De son côté, M. Al-

Amri a salué l'expérience algérienne, estimant que le Salon constituait une occasion de découvrir de près les initiatives engagées dans la valorisation des déchets. Il s'est également félicité de la diversité des investissements dans ce domaine et de l'implication des PME et des start-up, mettant en avant le recours à l'innovation, aux technologies et à la recherche scientifique pour développer des solutions de récupération plus efficaces. Avec 130 exposants, le Salon a pour objectif de mettre en lumière le potentiel économique de la filière, notamment à travers la transformation des déchets en ressources réintroduites dans le circuit économique. Il vise également à promouvoir la culture du recyclage, à stimuler l'investissement et à favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques. La manifestation constitue, par ailleurs, un cadre de coopération entre les acteurs nationaux et internationaux, en vue de développer des partenariats stratégiques et des approches communes face aux défis environnementaux. **Zineb Bouzid**

OUVERTURE À ALGER DE LA 10^e ÉDITION DU REVADE 2026

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a donné, jeudi dernier à Alger, le coup d'envoi de la 10^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2026), qui connaît une importante participation d'entreprises algériennes et étrangères de plusieurs pays. Placée sous le slogan "Une économie circulaire durable : enjeux et perspectives", cette édition se tient au Palais des expositions des Pins-Maritimes avec la participation du Sultanat d'Oman en tant qu'invité d'honneur, représenté à la cérémonie d'ouverture par le président de l'Autorité omanaise de l'environnement, Abdullah bin Ali Al-Amri, en présence de nombre de

responsables et de personnalités, ainsi que de représentants d'entreprises économiques et de partenaires nationaux et internationaux. Cette édition est organisée, trois jours durant, par les ministères de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, avec la participation d'entreprises et d'organismes publics, d'opérateurs économiques, d'investisseurs, de porteurs de projets, de start-up, de sociétés étrangères d'Allemagne, d'Italie, de Chine, de Belgique, du Rwanda et du Sultanat d'Oman, ainsi que de l'Organisation internationale du travail (OIT). Elle ambitionne d'encourager l'investissement dans le domaine de la gestion et de la valorisation des déchets et

de soutenir le transfert de technologies et de savoir-faire en vue de développer un tissu industriel spécialisé. Cette manifestation est un espace privilégié de dialogue et d'échange autour des enjeux liés à l'économie circulaire et à la gestion des déchets, notamment à la faveur de la présence des différents acteurs de la chaîne de valeur, parmi lesquels les entreprises de collecte et de transport des déchets, les entreprises de tri sélectif, les centres d'enfouissement technique, les centres d'incinération, les entreprises de transformation et de recyclage des déchets, en sus des producteurs et fournisseurs de matières premières recyclées, soulignent les organisateurs. **APS**

RÉUNION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À ALGER APPEL À RENFORCER L'EXPERTISE AFRICAINE

Les travaux de la réunion régionale d'Alger du projet CO-CAT, visant le renforcement des capacités des universités africaines en matière de recherche sur l'adaptation au changement climatique, ont pris fin jeudi dernier avec un appel à davantage de synergie entre les institutions participantes, pour renforcer l'expertise africaine et favoriser l'émergence d'un leadership continental dans ce domaine. Organisée par l'Association des universités africaines (AUA), au niveau de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), cette rencontre de trois jours a regroupé des représentants de 16 universités du continent, afin d'examiner les résultats de la phase pilote d'un outil d'évaluation

des capacités organisationnelles axé sur le climat, développé dans le cadre de ce projet. Dans une déclaration à la presse à l'issue des travaux, le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, a appelé à "créer une interconnexion entre les universitaires africains, à même de favoriser l'échange d'expériences et de promouvoir la recherche scientifique sur les questions environnementales auxquelles fait face le continent, notamment l'impact des changements climatiques". "L'Afrique doit se prendre en charge en favorisant des solutions africaines à ses problèmes et cela ne peut se faire sans une meilleure synergie entre ses universités", a indiqué le recteur, rappelant les efforts de l'Algérie en direction de

sa profondeur africaine, notamment en matière de connectivité et de mobilité, à travers le lancement de nouvelles lignes aériennes, la dorsale africaine à fibre optique et la route transsaharienne, entre autres, qui permettront de soutenir cette orientation. Le recteur de l'USTHB a rappelé, à cette occasion, que les universités algériennes, qui accueillent des étudiants de diverses nationalités africaines, restent disposées à accueillir des manifestations scientifiques, des stages, des travaux de recherche ou des projets dans le domaine du climat, en collaboration avec les autres universités africaines. De son côté, le représentant de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement

technologique (DGRSDT), Mohamed Loucif Seiad, a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie pour "atténuer l'impact des changements climatiques", citant, entre autres, la réhabilitation du Barrage vert, avec la plantation de trois millions d'arbres, ainsi que la réalisation de 19 stations de dessalement qui ont permis de renforcer la couverture des besoins en eau potable. Pour rappel, le projet CO-CAT (Climate Adaptation Research Focused Organisational Capacity Assessment Tool) est une initiative panafricaine lancée dans le cadre du programme CLARE (Climate Adaptation and Resilience), menée sur une période de 24 mois, de janvier 2025 à décembre 2026.

APS

FILM DOCUMENTAIRE LOUISA IGHILAHRIZ, MES DERNIERS SOUVENIRS PROJETÉ À ALGER

ENTRE CONFIDENCE ET **SOUFFRANCE**

Le long métrage documentaire Louisa Ighilahriz, mes derniers souvenirs, réalisé par Mohamed Ouali, a été projeté mercredi dernier à la Cinémathèque d'Alger, en présence de la cheffe de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, Nacera Ayaïchia, ainsi que de plusieurs personnalités du septième art.

D'une durée de 54 minutes, le film s'inspire de l'ouvrage autobiographique de la moudjahida Louisa Ighilahriz, connue sous le nom de Louise, coécrit avec la journaliste Anne Nivat et publié en 2001 aux éditions Fayard. Produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, le documentaire a été présenté sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et du Centre algérien de développement du cinéma (CADC).

À travers ce récit, Louisa Ighilahriz replonge dans les pages les plus douloureuses de son parcours, livrant un témoignage marqué par une mémoire toujours vive des atrocités commises par l'armée coloniale française. Pour éclairer son histoire, le réalisateur croise sa parole avec les analyses d'historiens et de chercheurs, parmi lesquels Mohamed El Korso, Malika Belatrous et Benjamin Stora, ainsi qu'avec les contributions de l'universitaire en sciences politiques Houssam Hamza, des journalistes Zahra Biryah et Florence Beaugé et du cinéaste Mohamed Rachedi. Le documentaire retrace l'engagement nationaliste de Louisa Ighilahriz, qui rejoint la lutte pour l'indépendance dès l'âge de 15 ans.

À cette époque, la boulangerie familiale devient un point d'appui pour les militants du Front de libération nationale (FLN), tandis que plusieurs membres de sa famille prennent part à cet engagement collectif. Derrière les gestes ordinaires du quotidien se dissimulait une activité clandestine essentielle à la lutte : des armes cachées dans des brioches épaisses, des tracts acheminés dans des baguettes de pain et des documents sensibles transportés au péril de sa vie. Le film restitue ainsi le courage d'une jeune militante mobilisée dans les réseaux clandestins de

la Révolution. Arrêtée le 28 septembre 1957, Louisa Ighilahriz est ensuite confrontée à l'univers carcéral et aux centres de torture coloniaux, où elle retrouve également sa mère et sa sœur. Soumise à des interrogatoires d'une extrême violence, elle porte encore aujourd'hui le poids de ces épreuves, dont le documentaire restitue la profondeur humaine et la portée historique.

LA MÉMOIRE COMME ACTE DE RÉSISTANCE

Loin de se limiter au récit d'un parcours individuel, le film met en lumière le combat d'une femme déterminée à préserver la vérité sur les violences coloniales. Louisa Ighilahriz « a refusé d'oublier », faisant de la « reconstruction de sa mémoire un véritable acte de résistance », a-t-elle déclaré. Cette volonté de transmettre et de confronter les faits aux tentatives d'effacement de l'Histoire constitue l'un des fils conducteurs de l'œuvre. « Elle a choisi de rouvrir des pages pour confronter l'Histoire à une parole à la fois sincère et douloureuse », a souligné le réalisateur, Mohamed Ouali, à l'issue de la projection. En donnant toute sa place à la parole de la moudjahida, le documentaire veut opposer le témoignage aux récits falsifiés de la propagande coloniale française. Ce travail de mémoire fait écho au combat public mené par Louisa Ighilahriz pour dénoncer les crimes coloniaux, notamment à travers les démarches judiciaires qu'elle avait engagées au cours des années 2000.

À l'issue de la projection, un trophée honorifique lui a été remis au nom de la ministre de la Culture et des Arts. L'hommage s'est prolongé par les applaudissements nourris du public et une longue ovation debout, témoignant



de l'émotion suscitée par ce retour sur l'un des chapitres les plus douloureux de l'histoire nationale. Pour rappel, *Louisa Ighilahriz, mes derniers souvenirs* avait été présenté en avant-première, en avril dernier, à la Cinémathèque d'Annaba dans le cadre de la 6^e édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen.

Zineb Bouzid

REVUE MAQAMAT AL ANDALUS DANS SON DERNIER NUMÉRO

PANORAMA DE LA MUSIQUE ANDALOUSE ALGÉRIENNE

Dans son dernier numéro, la revue culturelle *Maqamat Al Andalus* dresse un panorama complet de la musique andalouse algérienne, en mettant en lumière les parcours de quatre figures qui s'illustrent aujourd'hui par leurs créations et leurs recherches dans ce genre de musique savante.

Éditée par la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, cette publication semestrielle de 50 pages s'ouvre sur un dossier consacré au poète Talal Chaker Kacimi El-Hassani. Elle explore son parcours et sa pensée à travers une interview, suivie d'un exposé dans lequel il fait part de sa relecture de la musique andalouse, avec la présentation d'une de ses poésies.

Ce numéro retrace également le parcours d'autres artistes : le chercheur en sciences du langage, des études culturelles et du patrimoine méditerranéen, Salim El Hassar, le compositeur et chef d'orchestre, Khalil Baba Ahmed, et l'interprète de cette musique patrimoniale dans son volet malouf, Abbas Righi. Leila El Kebir soutient, dans l'éditorial de cette revue, que l'héritage musical "se transmet et se réinvente". Pour cette musicienne et cheffe d'orchestre, les quatre parcours évoqués

dans ce numéro "font vivre l'héritage plutôt que simplement le conserver".

Le numéro 7 s'intéresse également aux acteurs clés de la transmission du patrimoine, à travers des portraits d'artistes et de formateurs qui ont contribué à l'apprentissage, à la préservation et à la transmission de cette musique, à l'image de Cheikh Redouane Bensari.

Parmi les sujets abordés dans cette édition figure également la grande dynamique artistique portée par plusieurs artistes à l'instar de Leila Borsali et Brahim Hadj Kacem, ainsi que l'annonce de la sortie du premier album de l'artiste Asma Ait Chabane, lauréate du Prix Cheikh Abdelkrim Dali, en 2024. Le nouveau numéro propose, en outre, un article de Leila El Kebir sur le rayonnement et la vitalité du répertoire musical andalou à l'étranger, porté notamment par une communauté algérienne passionnée et avide de cet art. Ce numéro met également en lumière l'école de formation artistique en musique andalouse Dar El Ala de Tlemcen, cette ville qui a toujours été et demeure encore un bastion de la musique andalouse.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR

LANCEMENT DES REPRÉSENTATIONS EN COMPÉTITION OFFICIELLE

Les représentations théâtrales inscrites dans le cadre de la compétition officielle de la 57^e édition du Festival culturel national du théâtre amateur ont débuté jeudi soir à Mostaganem et se poursuivront jusqu'à lundi.

Les spectacles ont été inaugurés par la pièce *Wahed min el-jomhour* (Un parmi le public), présentée par la troupe de l'atelier théâtral Hilm El Fen de la wilaya d'Oran, sur la scène du Théâtre régional Djilali-Benabdelhalim. Inspirée de *La Vie de bohème*, cette œuvre a été interprétée par les comédiens amateurs Amine Houha, Bendiaf Rezakallah, Oussama Remache et Amine Ouraghi. La mise en scène et la scénographie ont été assurées par le metteur en scène Sofiane Ahd.

À l'issue d'une séance de débat consacrée à cette première pièce en compétition, la troupe Noujoum El Fen, regroupant des artistes des wilayas de Blida et

d'Alger, est montée sur scène pour présenter *Fi el-jerh* (Dans la blessure). Une pièce produite en 2026, écrite et mise en scène par Talal Hemila. Les membres de la troupe, notamment Hicham Hemila, Wassim Chekrouni, Lamis Khalil, Imad Assal, Nourhane Mekachmi et Maroua Bessadi, ont travaillé pendant quatre mois à la réalisation de cette œuvre consacrée à la question palestinienne avant sa représentation en avant-première, le 1^{er} mai dernier. Parallèlement, le public du quatrième art a pu assister, jeudi dernier, à des spectacles présentés hors compétition. La pièce *Qif* (Stop), du Théâtre El-Mawja de Mostaganem, a été jouée à la Maison de la culture de Sidi-ali, tandis que *La Dernière danse* de l'association El Gouwala de Relizane a été présentée au théâtre El-Mawja, à la Salamandre. Au programme de la deuxième journée de compétition, vendredi dernier, figuraient deux représentations : *Error 404*

de l'association Ouarsenis pour la création de la wilaya de Tissemsilt et *El Ghoulia* (L'Ogresse) de l'association Saïdia de la wilaya de Mostaganem. Hors compétition, la programmation prévoit également la pièce *L'Aventurier* avec le clown Titi dans la commune de Sidi-ali, ainsi que *Houira* de l'association Amazday, au théâtre El-Mawja, à la Salamandre, dans la commune de Mostaganem. Cette édition prévoit, par ailleurs, des ateliers de formation consacrés à la préparation de l'acteur, encadrés par cinq spécialistes des arts de la scène théâtrale. Un autre rendez-vous, intitulé "Les amateurs ont une histoire", réunira des artistes amateurs ayant participé aux premières éditions du Festival national du théâtre amateur. Cette rencontre vise à faire revivre la mémoire théâtrale, à favoriser le partage d'expériences et à transmettre le savoir-faire des pionniers à la nouvelle génération.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN VIEL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



WHATSAPP ÉLARGIT LE NOMBRE DE COMPTES SUR IPHONE

WhatsApp va étendre son système multicompte sur iPhone, lequel pourrait bientôt accueillir un troisième profil dans la même application. Ces travaux ont été repérés dans une version bêta interne, réservée aux équipes de développement.

Sur iPhone, WhatsApp limite aujourd'hui la gestion des comptes à deux profils distincts. Le code d'une récente version de test laisse apparaître un troisième emplacement, sans date de disponibilité annoncée.

UN TROISIÈME EMPLACEMENT REPÉRÉ DANS LA BÊTA 26.37.10.15

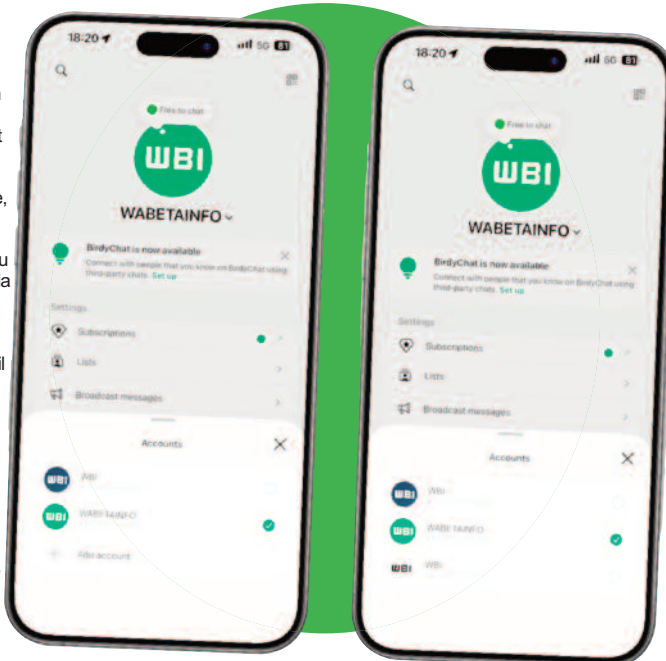
Le blog spécialisé WABetaInfo a repéré cette évolution dans la bêta 26.37.10.15 de WhatsApp pour iOS, disponible sur TestFlight, le programme d'Apple qui permet de tester une application avant sa sortie officielle. Les captures d'écran montrent un sélecteur de comptes avec un troisième profil : nom, photo et numéro de téléphone, le compte actif étant marqué d'une coche verte. Le bouton "Ajouter un compte" resterait visible même après la configuration de deux comptes. Pour l'instant, la fonction n'est accessible à aucun testeur bêta, elle reste en développement interne.

Nous rapportons en mars dernier l'arrivée du multicompte sur iPhone. Cette fonction permettait déjà de relier deux numéros à la même application, sans passer par WhatsApp Business ni par un second téléphone. Chaque profil garde son historique, ses notifications, sa sauvegarde et ses réglages séparés. Le troisième compte suivrait la même logique, avec un verrouillage (code ou empreinte) propre à chaque numéro.

L'ajout de ce numéro supplémentaire se ferait depuis les réglages de l'application, dans la liste des comptes, ou via le menu de bascule entre profils. La procédure resterait la même que pour les deux premiers comptes avec un indicatif du pays, un numéro de téléphone, puis

un code à six chiffres reçu par SMS ou par un appel.

Cette extension vise à apporter davantage de flexibilité pour ceux qui jonglent entre plusieurs lignes téléphoniques : un numéro personnel, un numéro professionnel, et une troisième ligne réservée par exemple à une mission de freelance, à du consulting, à une activité associative, à la vente entre particuliers ou à un usage à l'étranger via une carte eSIM. Chaque compte reste lié à un numéro propre, les données de chaque profil demeurent cloisonnées. Meta n'a donné aucun calendrier pour cette fonctionnalité, laquelle n'a pas encore atteint le stade des tests bêta publics. Une analyse du code de cette mouture expérimentale semble en tout cas suggérer que la limite pourrait dépasser trois comptes à l'avenir.



KOJIMA RACONTE COMMENT PLAYSTATION A ABANDONNÉ LE PROJET

Le projet
Physint,
présenté

comme le retour de Hideo Kojima au jeu d'action et d'espionnage dans l'esprit de Metal Gear Solid, a connu un important rebondissement. Initialement développé avec PlayStation, le titre a finalement été repris par Xbox.

Dans un entretien au Washington Post, Hideo Kojima raconte avoir appris la décision de Sony en juin 2026, lors d'une visioconférence avec Shinji Hirano, président de Kojima Productions, et le traducteur Aki Saito. C'est au cours de cet échange que l'équipe aurait découvert que PlayStation ne financerait finalement plus Physint. Aucun motif précis n'aurait été communiqué. Kojima dit avoir été « choqué et surpris » par cette annonce.

Le projet mobilisait alors près de 200 personnes. Le créateur japonais a donc rapidement cherché une solution pour éviter son abandon. Xbox a finalement accepté de prendre le relais et de soutenir la production du jeu. Cette décision a donné lieu à plusieurs spéculations sur les raisons du retrait de PlayStation. Kojima Productions a réagi en affirmant que certaines informations publiées à ce sujet ne reposaient pas sur des sources officielles ou vérifiables.

Le studio a notamment contesté des informations selon lesquelles Sony aurait renoncé au projet en raison des performances commerciales de Death Stranding 2. Kojima Productions assure que sa situation financière est solide, que le développement de Physint se poursuit avec Xbox et que ses relations avec PlayStation restent bonnes.



IPHONE 18 PRO : UN BUG DE FACE ID PEUT FAIRE REDÉMARRER L'APPAREIL

Le nouvel iPhone 18 Pro fait déjà l'objet de plusieurs retours concernant son fonctionnement. Certains utilisateurs signalent notamment un problème lié à Face ID : dans certaines applications protégées par la reconnaissance faciale, un échec de l'authentification peut provoquer le gel temporaire du smartphone, suivi d'un redémarrage automatique.

Après les problèmes de rayures rapportés lors du lancement de l'iPhone 17 Pro, c'est désormais le système de reconnaissance faciale du nouveau modèle qui suscite des interrogations. Le dysfonctionnement semble se produire dans des circonstances bien précises, lorsqu'une application verrouillée demande une identification par Face ID.

UN ÉCHEC DE FACE ID PEUT BLOQUER L'IPHONE

Le problème survient lorsqu'une première tentative de reconnaissance faciale échoue et que l'utilisateur choisit ensuite de relancer Face ID. Dans certains cas, l'iPhone 18 Pro se fige alors complètement.

L'écran tactile cesse de répondre pendant plusieurs secondes, avant que le téléphone ne redémarre de lui-même. Une fois le redémarrage terminé, l'utilisateur est ramené à l'écran de verrouillage. Le problème ne semble toutefois pas systématique. Certains utilisateurs ont rapporté ce dysfonctionnement, tandis que d'autres ne semblent pas concernés. Il reste donc difficile d'évaluer, à ce stade, le nombre d'appareils susceptibles de rencontrer cette anomalie. Autre précision importante : le bug ne semble pas se produire lorsqu'une tentative Face

ID est effectuée directement depuis l'écran de verrouillage. Il serait plutôt lié à l'utilisation de la reconnaissance faciale au sein d'une application protégée.

PLUSIEURS ANOMALIES SIGNALÉES

D'autres problèmes concernant Face ID ont également été rapportés par des propriétaires d'iPhone 18 Pro. Certains indiquent notamment avoir rencontré le message « Face ID n'est pas disponible » lors de la configuration de la reconnaissance faciale.

Des utilisateurs constatent également que l'option « Exiger l'attention pour Face ID » ne fonctionne pas toujours comme prévu lorsqu'elle est activée dans les réglages. Ces premiers retours interviennent après une évolution de l'intégration matérielle de Face ID sur les iPhone 18 Pro.

La caméra infrarouge est désormais placée sous l'écran, dans la partie supérieure gauche, afin de réduire la taille de la Dynamic Island.

Il est toutefois trop tôt pour établir un lien entre cette modification et les différents dysfonctionnements signalés. Les éléments disponibles ne permettent pas, pour l'instant, d'identifier leur origine avec certitude.

UNE MISE À JOUR POURRAIT CORRIGER LE PROBLÈME

Face à ces difficultés, un utilisateur affirme avoir contacté le support d'Apple et avoir été orienté vers un remplacement de son appareil. L'hypothèse d'un problème logiciel est également évoquée, ce qui pourrait permettre une correction par une prochaine mise à jour d'iOS 27. Un autre dysfonctionnement, indépendant de celui lié à Face ID, serait par ailleurs à l'origine de redémarrages sur certains iPhone équipés d'iOS 27. Pour l'heure, l'ampleur exacte du problème rencontré avec Face ID sur l'iPhone 18 Pro reste à déterminer.



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



BROSSE À DENTS

FAUT-IL VRAIMENT LA RANGER DANS UN ÉTUI ?

La laisser à l'air libre dans la salle de bains peut sembler peu hygiénique. Pourtant, enfermer immédiatement une brosse à dents encore humide dans un étui fermé n'est pas forcément une meilleure idée.

Entre humidité, séchage insuffisant, contacts entre les brosses et proximité des toilettes, quelques habitudes simples permettent de limiter les contaminations et de mieux préserver cet indispensable objet du quotidien.

LE SÉCHAGE, UN RÉFLEXE ESSENTIEL

Après s'être brossé les dents, le premier réflexe consiste généralement à rincer la brosse puis à la ranger. Certains utilisent alors un capuchon pour protéger les poils de la poussière ou des projections présentes dans la salle de bains. Le problème apparaît lorsque la brosse est enfermée alors qu'elle est encore mouillée. Après le brossage, les poils retiennent de l'eau et quelques résidus. Même après un rinçage soigneux, ils ont besoin de temps pour sécher. Dans un contenant fermé, la circulation de l'air est limitée et l'humidité reste plus longtemps autour des poils. Cet environnement humide peut favoriser la persistance de certains micro-organismes. Le véritable enjeu n'est donc pas simplement de savoir si la brosse est exposée à l'air, mais surtout de lui permettre de sécher correctement entre deux utilisations.

OÙ RANGER SA BROSSÉ À DENTS ?

Dans la plupart des situations, le rangement le plus simple consiste à rincer soigneusement la brosse, l'égoutter puis la placer verticalement dans un support propre et aéré. Cette position facilite l'écoulement de l'eau et permet aux poils de sécher naturellement. Il est préférable de ne pas enfermer immédiatement la brosse après le brossage. Le principe est simple : une brosse à dents doit pouvoir sécher complètement avant sa prochaine utilisation. L'étui conserve toutefois son utilité, notamment lorsqu'il faut transporter la brosse. Dans une trousse de toilette, il permet d'éviter que les poils entrent en contact avec d'autres objets. Une fois arrivé à destination, mieux vaut sortir la brosse de son étui et la laisser sécher.

PLUSIEURS BROSSES DANS LE MÊME VERRE : ATTENTION AUX CONTACTS

Le porte-brosse mérite lui aussi quelques précautions. Lorsque plusieurs brosses sont placées dans un même récipient, leurs têtes peuvent se toucher. Ces contacts peuvent favoriser le transfert de micro-organismes d'une brosse à l'autre. Il est donc préférable de laisser suffisamment d'espace entre les différentes brosses, afin que

leurs têtes ne se touchent pas.

Le support lui-même doit également être entretenu. Un récipient humide, couvert de résidus de dentifrice ou de saletés, peut devenir une source de contamination. Un nettoyage régulier du porte-brosse est donc aussi important que l'entretien de la brosse elle-même.

FAUT-IL ÉLOIGNER LA BROSSÉ DES TOILETTES ?

La proximité des toilettes est souvent présentée comme un risque majeur pour les brosses à dents. La réalité est toutefois plus nuancée. L'utilisation des toilettes peut entraîner la dispersion de gouttelettes et d'aérosols dans l'environnement. Cela ne signifie pas pour autant qu'une brosse à dents conservée dans une salle de bains devient automatiquement dangereuse. Quelques précautions restent néanmoins faciles à appliquer. Lorsque cela est possible, il est préférable de placer le porte-brosse à distance des toilettes et de ne pas poser directement la brosse sur une surface humide ou sale. Rabattre le couvercle des toilettes avant de tirer la chasse constitue également une précaution raisonnable, même si elle ne permet pas à elle seule d'empêcher toute dispersion de particules. Une bonne ventilation de la salle de bains peut enfin contribuer à limiter l'humidité ambiante.

LE CAPUCHON EST SURTOUT UTILE POUR LE TRANSPORT

Faut-il pour autant abandonner définitivement les capuchons de brosse à dents ? Pas nécessairement. Leur intérêt est surtout pratique lorsqu'on voyage. Dans une trousse de toilette, ils protègent la tête de la brosse des contacts avec les vêtements, les produits cosmétiques et les autres accessoires. En revanche, ils sont moins adaptés à un stockage permanent lorsque la brosse est encore humide. Le bon réflexe consiste donc à rincer la brosse, la laisser sécher et utiliser l'étui principalement lorsqu'il faut la transporter.

EST-IL NÉCESSAIRE DE DÉSINFECTER SA BROSSÉ ?

Dans une utilisation quotidienne classique, il n'est pas nécessaire de chercher à stériliser systématiquement sa brosse à dents. Les gestes essentiels restent beaucoup plus simples : bien la rincer après chaque utilisation, la



laisser sécher correctement, éviter les contacts avec d'autres brosses et maintenir son support propre. Les méthodes destinées à éliminer tous les micro-organismes ne sont donc pas indispensables au quotidien. Certaines pratiques agressives peuvent par ailleurs détériorer les poils de la brosse. Une bonne hygiène repose avant tout sur le rinçage, le séchage et le remplacement régulier de la brosse.

QUAND FAUT-IL CHANGER DE BROSSÉ ?

Une brosse à dents finit naturellement par s'user. Avec le temps, ses poils peuvent se déformer, s'écarter ou s'effiloche, ce qui réduit progressivement son efficacité. Il est généralement conseillé de remplacer sa brosse environ tous les trois mois, ou plus tôt lorsque les poils sont visiblement abîmés. Les brosses utilisées par les enfants doivent également faire l'objet d'une surveillance particulière. Elles sont parfois mâchouillées, manipulées davantage ou rapidement déformées. Après certaines maladies infectieuses, le remplacement de la brosse peut également être envisagé selon les recommandations du professionnel de santé.

LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

Il n'est pas nécessaire de multiplier les précautions pour conserver une brosse à dents dans de bonnes conditions.

QUELQUES HABITUDES SUFFISENT :

- Rincer soigneusement la brosse après chaque utilisation.
- L'égoutter avant de la ranger.
- La placer verticalement dans un support propre et aéré.
- La laisser sécher à l'air libre entre deux brossages.
- Éviter que les têtes de plusieurs brosses se touchent.
- Nettoyer régulièrement le porte-brosse.
- Ne pas laisser la brosse sur une surface humide ou sale.
- La conserver autant que possible à distance des toilettes.
- Réserver le capuchon principalement au transport.
- Remplacer la brosse environ tous les trois mois ou dès que ses poils sont usés.

UNE BROSSÉ PROPRE N'A PAS BESOIN D'ÊTRE ENFERMÉE

L'idée de protéger sa brosse à dents est parfaitement compréhensible. Pourtant, en matière d'hygiène, enfermer systématiquement un objet humide n'est pas toujours la meilleure solution. Une brosse rincée, égouttée et correctement séchée est généralement préférable à une brosse maintenue humide dans un contenant fermé. Le réflexe à retenir est donc particulièrement simple : rincer, égoutter, aérer et laisser sécher. Le capuchon peut rester très utile dans une trousse de voyage. Dans la salle de bains, en revanche, mieux vaut privilégier un rangement propre, vertical et suffisamment ventilé.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.68.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

LIGUE 1 MOBILIS (ACTE 1 DE LA 4^e JOURNÉE)

LE CR BELOUIZDAD GAGNE ET PASSE LEADER EN SOLO

La 4^e journée de la Ligue 1 Mobilis, jouée ce week-end, a été globalement en faveur des équipes accueillantes, dont le CR Belouizdad qui a profité de sa victoire (1-0), en recevant l'USM Khenchela, pour s'emparer du fauteuil de leader.

Seuls le MC Oran et l'ES Ben Aknoun ont été contraints, à domicile, aux matchs nuls, respectivement (0-0) contre l'ES Sétif et (2-2) la JS El Biar. Vendredi dernier, le MC Alger et la JS Kabylie, qui clôturaient cette 4^e journée, ont laborieusement assuré deux petites mais très précieuses victoires (1-0) contre le nouveau promu, le CR Témouchent, à Douéra, et l'ASO Chlef, à Tizi-Ouzou. Le champion en titre a particulièrement longuement sué avant de voir enfin le bout du tunnel. Face à une équipe du CRT très bien organisée et compacte, les Mouloudiens ont longtemps trimé et la situation n'a pas du tout été facile à débloquer. Les supporters ont dû attendre le dernier quart d'heure, plus exactement la 77', pour enfin s'exalter et crier leur délivrance. La clé est venue finalement de l'espoir Kohili qui a libéré les siens suite à une jolie passe de l'inévitable Ghezala au four et au moulin durant ce match. C'était un petit but mais ça vaut trois points qui permettent au Mouloudia de monter à la 5^e place avec deux matchs en retard. Pour sa part, la JS Kabylie a concrétisé sa victoire assez tôt, dès

la 12', grâce à un penalty de Mahious. Accroché par le maillot dans la surface de réparation, le buteur kabyle se fera justice lui-même en prenant le portier de l'ASO Chlef, Chemseddine Rahmani, à contre-pied. Et c'était la seule fois où le portier visiteur se fera avoir, malgré les nombreux assauts des locaux qui suivront. Mahious manquera, en effet, à plus d'une fois de porter l'estocade. Tout comme Belhocini qui le remplaçait en seconde période, Messaoudi et Sadahine. La partie a été très disputée, avec une mi-temps plutôt à dominance kabyle et une deuxième plutôt équilibrée, où l'on a assisté à du tac au tac.

DU FOOT, DU SPECTACLE, DU SUSPENSE ET, AU BOUT, UNE VICTOIRE POUR LA JSK À TIZI OUZOU

Il faut dire que les deux équipes n'ont à aucun moment fermé le jeu, avec d'un côté la JSK qui voulait se mettre à l'abri en courant derrière ce second but qui ne viendra finalement pas, et de l'autre l'ASOC qui a poussé jusqu'au coup de sifflet final dans l'espoir d'égaliser. Ce qui a donné lieu à une partie très ouverte où le public en a eu pour son argent, en termes de spectacle. On aura tout vu, des deux côtés : de belles combinaisons, des ratages, des sauvetages, des transversales, des poteaux et du suspense. Le tout dans la correction et, au final, cette joie particulière d'une victoire laborieuse pour les locaux. A rappeler que cette



4^e journée a été lancée, mercredi dernier, avec trois matchs avancés. Le CR Belouizdad avait également galéré en recevant l'USM Khenchela, au stade du 5-Juillet, où il n'a pu arracher sa victoire que dans le temps additionnel (90+8') et encore grâce à un penalty signé Benayada. Une victoire au forceps qui propulse néanmoins le Chabab en solo à la tête du classement avec 10 points. Le CS Constantine, qui le talonne avec 7 points, a lui gagné largement son duel face à l'US Biskra qu'il recevait le même jour, tandis que dans la troisième rencontre, l'ES Ben Aknoun et la JS El Biar n'ont pu se départager. Le nouveau derby algérois s'est soldé sur le score de 2-2. Le lendemain, le MC Oran a manqué la victoire également en accueillant l'ES Sétif, où il s'est contenté d'un nul vierge. Tout comme la JS Saoura qui recevait l'O Akbou.

Enfin, le MB Rouissat a pu concrétiser sa seconde victoire de la saison devant l'USM Alger, dont le voyage à Ouargla a été vraiment infructueux. C'est une défaite collective à d'ailleurs commenté, en fin de partie, le coach usmiste N'Diaye.

À la faveur des résultats de cette 4^e journée et en attendant les mises à jour des matchs précédemment reportés, c'est donc le CRB (1er, 10 points), le CSC (2^e, 7 points) et le MCO (3^e, 7 points et un match en moins) qui sont sur le podium. L'US Biskra (14^e, 2 points), l'USM Khenchela (15^e, 2 points et un match en retard) et l'ASO Chlef (16^e, 1 point) ferment le classement.

Djaffar C.

LUTTE / CHAMPIONNATS DU MONDE 2026

La sélection algérienne en stage au Kazakhstan

La sélection nationale de lutte, catégorie seniors, s'est envolée vendredi dernier à destination d'Astana, capitale du Kazakhstan, pour effectuer un stage du 10 au 23 octobre courant, en prévision des Championnats du monde, qui se joueront du 24 octobre au 1^{er} novembre 2026, a indiqué la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Ce stage se déroulera à l'Académie internationale de lutte, relevant de la Fédération kazakhe de lutte, au sein de l'université sportive d'Astana. Il s'inscrit dans le cadre du programme de préparation établi pour la sélection nationale, avec pour objectif d'améliorer la condition physique et les capacités techniques des lutteurs avant le rendez-vous mondial, précise l'instance fédérale dans un communiqué. La délégation algérienne est composée de lutteurs engagés dans les trois disciplines, à savoir la lutte gréco-romaine, la lutte libre et la lutte féminine, ainsi que des membres des staffs technique et médical. En lutte gréco-romaine, la sélection nationale comprend Abdelkrim Fergat (60 kg), Abdeljabbar Djebari (63 kg), Fayçal Benferdj (67 kg), Chawki Doulache (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg) et Fadi Rouabah (97 kg), sous la conduite de l'entraîneur Mezzouz Ben Djadaâ.



En lutte libre, les couleurs nationales seront défendues par Mouad Chibani (57 kg), Oussama Laaribi (65 kg), Abdelkader Akal (79 kg) et Fateh Benferdjallah (86 kg), sous la direction de l'entraîneur Mohamed Boudraâ.

En lutte féminine, la sélection algérienne sera représentée par Ibtissam Doudou (50 kg), Chaïma Chebila (53 kg) et Achouak Djamilia Tekouk (57 kg), sous la supervision de l'entraîneur Mustapha Ben Chaâbane.

Le staff médical accompagnant la délégation comprend le kinésithérapeute Mohamed Bouziane. A travers ce stage, la sélection nationale compte renforcer la préparation physique et technique de ses athlètes en vue de représenter dignement l'Algérie lors de cette échéance mondiale, avec l'ambition de réaliser de bons résultats et de faire honneur à la lutte algérienne sur la scène internationale. Pour rappel, les lutteurs de la sélection nationale ont réalisé des performances honorables, la semaine dernière, lors de leur participation au tournoi international "Force des traditions", organisé en Russie, en décrochant sept médailles, dont deux en or.

RÉSULTATS

ES Ben Aknoun 2 - JS El Biar 2
CR Belouizdad 1 - USM Khenchela 0
CS Constantine 4 - US Biskra 0
MB Rouissat 1 - USM Alger 0
JS Saoura 0 - O Akbou 0
MC Oran 0 - ES Sétif 0
JS Kabylie 1 - ASO Chlef 0
MC Alger 1 - CR Témouchent 0

LIGUE 2 (4^e journée) RÉSULTATS GROUPE CENTRE-EST

USM Annaba 3 - US Chaouia 0
AS Khroub 2 - NRB Tégheghma 2
NC Magra 0 - CA Batna 0
Paradou AC - JSM Skikda (reporté)
IRB Neza 2 - MO Constantine 2
MSP Batna 2 - CR Beni Thour 1
NRB Beni Oulbane 2 - JS Djiel 0

GROUPE CENTRE-OUEST

RC Kouba 4 - USM El Harrach 0
RC Arbaâ - MC Saïda (reporté)
JSM Tiaret 0 - ASM Oran 1
USM Blida 1 - ESM Koléa 0
ES Mostaganem 0 - GCR Mascara 1
IRBSM Benali 3 - NA Hussein Dey 2
IRB Taghit 1 - WA Mostaganem 1
MC El Bayadh 0 - WA Tlemcen 0

CAN 2027 (3^e JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES)

ALGÉRIE-TOGO, LE 14 NOVEMBRE, À TIZI OUZOU

Les dates des rencontres des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, prévues au mois de novembre, ont été officialisées par la Confédération africaine de football.

Lors de ces prochaines échéances, l'Algérie jouera en aller et retour la sélection togolaise. Ainsi, la première confrontation se jouera au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, samedi 14 novembre 2026 à partir de 20h00. La seconde manche comptant pour la 4^e journée réunira les deux sélections trois jours après, soit mardi 17 novembre à partir de 17 heures, au stade de Kégué de Lomé. Dans l'optique de ces deux matchs, les Verts devraient entamer leur prochain regroupement dès lundi 9 novembre, au Centre technique national de Sidi Moussa.

LE MILIEU ADIL BOURABAA DÉJÀ FORFAIT

Pour ce nouveau rendez-vous de novembre, il est attendu que le sélectionneur national, Brahim Hemdani, apporte quelques



changements à la première liste qu'il avait présentée pour son premier regroupement. Même s'il ne s'agira pas d'un grand chamboulement, mais quelques noms vont sans doute sauter pour être remplacés par d'autres. Toutefois, rien n'a filtré pour l'heure sur les intentions réelles de Hemdani. Mais il y a déjà deux probabilités qui paraissent très plausibles. A commencer par le retour d'Aït-Nouri dans une démarche qui

servira à clore définitivement le dossier. Inversement, et à en croire les déclarations de son coach à Le Mans, le milieu de terrain Adil Bourabaa ne devrait pas être retenu pour la double confrontation du Togo. Le néo-international algérien serait out pour blessure à la cheville, contractée durant son récent premier match avec la sélection contre le Niger. «Pour l'instant, on parle de syndesmosse. Cela peut être long. On

va refaire des examens supplémentaires, la semaine prochaine. Il faut qu'il soit immobilisé avec une botte pour un minimum de quatre semaines. On pourrait ne pas le revoir sur le terrain pendant un certain temps», avait laissé entendre Patrick Videira, vendredi dernier, lors de sa conférence de presse d'avant-match face au PSG, joué hier à Paris.

LES VERTS GAGNENT UNE PLACE AU CLASSEMENT FIFA

Par ailleurs, il ressort du dernier classement FIFA, publié en fin de semaine écoulée, que l'équipe nationale a gagné une place au tableau de ce mois d'octobre 2026. La sélection nationale dirigée par Brahim Hemdani est, en effet, montée d'une marche à la 28^e place mondiale avec un total de 1.574,77 points, tout en conservant son 4^e rang africain. C'est toujours l'Espagne qui conserve la première place du classement mondial, suivie par l'Argentine et la France.

Djaffar C.

JO-2028 DE LOS ANGELES (2^e TOUR ALLER)

L'EN féminine atomise (8 - 0) la R Centrafricaine



La sélection algérienne féminine de football s'est offerte une véritable balade (8 - 0) devant son homologue de la République centrafricaine, vendredi dernier, au stade du 5-Juillet à Alger, en match aller comptant pour le deuxième tour des qualifications aux Jeux olympiques 2028 de Los Angeles. Les buts ont été signés Ndoumba de la République centrafricaine (21') contre son camp, Dafeur (27'), Boussaha (30'), Bekhaled (36'), Naili (51'), Belloumou (68'), Bendris (80') et Bahloul (90'). Avec une telle avance plus que rassurante, les

protégées du sélectionneur national Farid Benstiti sont quasiment déjà certaines de passer au prochain tour, avant même la manche retour. Pour rappel, ce second round tant attendu entre les deux sélections se jouera aussi sur la même pelouse, mardi à 18h00. Cette campagne qualificative aux prochains JO 2028 de Los Angeles se poursuivra encore sur trois autres tours à élimination directe

toujours après deux rencontres en aller et retour. Les matchs du 3^e round sont prévus entre février et mars 2027. Les 4^e et 5^e tours (demi-finales et finale) interviendront par la suite, toujours courant 2027. A la fin de ces éliminatoires, qui devraient s'étaler jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront les deux billets de la zone CAF pour le tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, du 11 au 29 juillet 2028.

D. C.

CAN U23 2027 (2^e TOUR DES ÉLIMINATOIRES)

L'Eswatini prochain adversaire des Verts de Saïfi

Le premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 2027 étant soldé, en fin de semaine dernière, la sélection nationale des U23, que dirige l'ex-international Rafik Saïfi, exempté de ce premier round, est désormais fixée sur son adversaire au deuxième tour de ces éliminatoires. Il s'agit de l'Eswatini, qui s'est qualifiée mardi dernier en éliminant le Malawi, malgré le nul (1 - 1) concédé à domicile à Lobamba. L'Eswatini avait déjà fait le travail en signant une victoire (0 - 1) lors du match aller, joué le 29 septembre en déplacement à Lilongwe. La double confrontation entre l'Algérie et l'Eswatini, comptant pour le 2^e tour des éliminatoires, est programmée entre le 9 et le 17 novembre prochain.

D. C.

CAN FUTSAL (MAROC DU 12 AU 21 OCTOBRE)

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Rabat



La sélection nationale de futsal est déjà à pied d'œuvre au Maroc, en prévision de l'entame de la CAN 2026 programmée dès demain jusqu'au 21 du mois courant. La délégation algérienne a rallié la capitale marocaine,

Rabat, qui abritera cette phase finale, vendredi dernier. Auparavant, les protégés du sélectionneur national Noureddine Banamrouche étaient en regroupement à Alger pour un ultime stage qu'ils avaient bouclé, jeudi dernier, soit la veille de leur départ. Les Verts avaient effectué, en après-midi, leur ultime séance d'entraînement à la Coupole du complexe olympique du 5-Juillet, avec la participation des 14 joueurs retenus pour cette compétition continentale.

D. C.

DÉCÈS DU CONSEILLER À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

HAMID LOUNAOUCI INHUMÉ AU CIMETIÈRE D'EL ALIA

La dépouille du conseiller auprès de la Présidence de la République, Hamid Lounaouci, a été inhumée hier après-midi au cimetière d'El-Alia à Alger. Étaient présents aux funérailles, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, le ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, des conseillers du président de la République et des membres du Gouvernement. Ont également assisté aux funérailles les responsables de nombre d'instances nationales,

de partis politiques et d'organisations nationales et des membres des deux chambres du Parlement, aux côtés de la famille et des compagnons du défunt. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait présenté, jeudi dernier, ses sincères condoléances à la famille de Hamid Lounaouci, soulignant que le défunt était "un des cadres connus pour leur engagement sur la scène politique, avant d'assumer de hautes fonctions en qualité de parlementaire, de ministre, puis de conseiller à la Présidence de la République".



JUSTICE ET DROIT INTERNATIONAL

AU CŒUR DE LA VISION DIPLOMATIQUE DE L'ALGÉRIE

Face aux tensions internationales et à l'affaiblissement du multilatéralisme, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé jeudi dernier l'attachement de l'Algérie au droit international et au droit des peuples à l'autodétermination.



À l'occasion de la Journée nationale de la diplomatie algérienne, célébrée cette année dans le contexte du 81e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), le chef de la diplomatie a dressé un constat préoccupant de l'évolution des relations internationales, marqué par la multiplication des conflits et les difficultés du système multilatéral à y apporter des réponses concertées. Évoquant les travaux de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Ahmed Attaf a indiqué que les représentants des Etats du monde, réunis dans le cadre des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, "se sont retrouvés autour d'une même réalité : le système des relations internationales traverse une crise majeure", ajoutant que "ce qui exprime peut-être le mieux la gravité et la sensibilité de cette situation de crise, c'est ce sentiment mêlant une certaine frustration à une inquiétude croissante et à une part non négligeable d'incertitude quant à ce que l'avenir nous réserve". "Ce sont des sentiments nourris par les mutations préoccupantes qui entourent notre monde et par les interrogations que ces transformations soulèvent quant à l'avenir du système international et à la capacité de la communauté internationale à demeurer fidèle aux principes qu'elle s'est elle-même fixés", a-t-il poursuivi.

Le ministre a notamment dénoncé les tentatives de marginalisation de l'ONU, le recul du respect du droit international et l'application sélective des règles communes. Il a également mis en garde contre l'affaiblissement du multilatéralisme dans un contexte marqué par le repli sur soi et la montée des démarches unilatérales. "De là découle notre conviction profonde que la sécurité est indissociable de la justice, que la stabilité est indissociable de la légitimité et que le développement est indissociable de la paix", a-t-il soutenu, soulignant qu'"il est impossible de bâtir un système international plus juste sans rendre justice aux peuples opprimés et aux peuples aspirant à réaliser leurs espoirs et à exercer leur droit à l'autodétermination".

LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Abordant la question du Sahara occidental, Ahmed Attaf a réaffirmé la volonté de l'Algérie de contribuer à une solution politique juste et durable, conforme à la légalité internationale et respectueuse des droits du peuple sahraoui.

C'est dans cette perspective que "l'Algérie s'est engagée, au début de cette année, dans une démarche visant à contribuer à

l'élaboration d'une solution politique durable et juste à la question du Sahara occidental", partant d'une "conviction profondément ancrée : une solution juste et définitive à cette question contribuerait à accélérer la réalisation des droits du peuple sahraoui et à ouvrir à la région de nouvelles perspectives de sécurité et de stabilité". Le ministre a insisté sur la nécessité de parvenir à "une solution qui mette fin au conflit, une solution qui rende justice au peuple du Sahara occidental, une solution qui préserve la crédibilité des Nations unies et une solution qui renforce la sécurité, la stabilité et l'intégration de la région, de manière à répondre aux aspirations de ses peuples au bien-être et au développement".

Il a également mis en garde contre toute démarche susceptible d'écarter les références internationales encadrant ce dossier, estimant que "tout écart par rapport à ces constantes, tout contournement de ces principes ou toute mise à l'écart de ces références ne pourrait que nous éloigner de l'objectif recherché, à savoir parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable par les deux parties au conflit, une solution qui rassure l'ensemble des peuples et des Etats de la région". Le chef de la diplomatie a, par ailleurs, dénoncé les tentatives visant à réduire la question sahraouie à sa seule dimension humanitaire, rappelant son caractère de question de décolonisation.

Dans ce contexte, "l'Algérie suit avec beaucoup d'étonnement, mêlé à une préoccupation légitime, les tentatives visant à détourner la question du Sahara occidental de son essence, c'est-à-dire de son caractère de question de décolonisation, pour la réduire à une simple question de réfugiés", a dit le ministre d'Etat, affirmant que les réfugiés sahraouis sont "les dépositaires d'une cause juste et les défenseurs d'un droit originel à l'autodétermination".

Il a ainsi mis en garde contre "toute tentative de contourner la légalité internationale et la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation, ainsi que sa pratique constante en la matière, de faire abstraction du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et d'établir et de légitimer un fait accompli imposé au Sahara occidental".

APPEL À LA DÉSESCALADE AU GOLFE ET EN CISJORDANIE

Sur la question palestinienne, Ahmed Attaf a réitéré "le soutien total et inconditionnel de l'Algérie aux droits légitimes et

inaliénables du peuple palestinien, au premier rang desquels figure son droit naturel à établir son Etat indépendant, pleinement souverain, avec Al-Qods Al-Sharif pour capitale".

Il a condamné les agressions contre les Palestiniens et appelé au respect des résolutions internationales, tout en plaçant pour une mobilisation de la communauté internationale face à la situation dans les territoires palestiniens.

Le ministre a notamment appelé à "respecter les résolutions de la légalité internationale, afin de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits nationaux légitimes", ainsi qu'à "une mobilisation sérieuse face à la machine génocidaire à Gaza et en Cisjordanie".

Évoquant les tensions dans la région du Golfe, le ministre d'Etat a regretté l'enlèvement des efforts visant à mettre fin au conflit. L'Algérie, a-t-il indiqué, "exprime également son regret face à l'enlèvement de tous les efforts visant à ouvrir des voies susceptibles de mettre fin au conflit qui se déroule dans la région du Golfe". "Elle renouvelle son soutien à ces efforts et appelle ceux qui les conduisent à faire preuve de patience et à poursuivre leurs bons offices, malgré la difficulté de leur mission", a-t-il dit.

Alger "condamne l'escalade dont sont victimes les Etats et les peuples de la région et renouvelle son soutien et sa pleine solidarité avec ses frères du Golfe", a ajouté Ahmed Attaf, appelant à privilégier le dialogue afin d'éviter une extension des affrontements. "C'est pourquoi nous espérons que prévaudra le langage du dialogue et de la raison, que la sagesse et la clairvoyance l'emporteront et que des efforts seront déployés pour contenir le conflit, avant que son cercle ne s'élargisse et avant que le coût de sa maîtrise ne dépasse la capacité de tous à le supporter", a-t-il poursuivi. Le ministre a également condamné les atteintes à la souveraineté du Liban et de la Syrie, réaffirmant la solidarité de l'Algérie avec leurs dirigeants et leurs peuples. Il a, dans le même esprit, renouvelé le soutien d'Alger à la légitimité, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de la Libye, du Soudan, de la Somalie et du Yémen, rejetant toute démarche visant à affaiblir leurs institutions ou à favoriser les interventions étrangères.

ASSOCIER SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT AU SAHEL

Au-delà des crises internationales, Ahmed Attaf a rappelé que la sécurité de l'Algérie est étroitement liée à la stabilité de son voisinage. Le ministre a ainsi souligné l'importance des valeurs de solidarité et de bon voisinage, considérées comme "un choix profondément ancré et une conviction profonde, selon laquelle la sécurité de l'Algérie ne peut être dissociée de celle de son environnement et que la stabilité du voisinage constitue un intérêt commun, une responsabilité commune et un devoir commun".

Concernant le Sahel, l'Algérie défend une approche globale qui associe les enjeux sécuritaires aux dimensions économiques, sociales et humanitaires. Elle "considère la

région du Sahel non pas uniquement comme un espace de crises sécuritaires, mais comme un espace humain et historique intégré dans lequel les défis de sécurité se mêlent aux défis du développement et où les considérations politiques croisent les dimensions économiques, sociales et humanitaires", a expliqué Ahmed Attaf.

L'Algérie "encourage le dialogue et la réconciliation et soutient tout effort sincère visant à traiter les causes et les racines des crises dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale des Etats", a-t-il ajouté.

Cette vision se traduit notamment par le soutien aux infrastructures et à l'intégration régionale. L'Algérie "poursuit son soutien au renforcement des capacités des Etats du Sahel dans le domaine de l'énergie et contribue au développement de leurs infrastructures, notamment à travers l'achèvement des tronçons restants de la Route transsaharienne, dont certaines parties sont réalisées par des entreprises algériennes", a assuré le ministre, évoquant également "la mise en service, il y a deux jours, de l'interconnexion avec les réseaux de fibre optique avec le Niger". L'intégration énergétique constitue un autre axe de cette coopération. L'Algérie "s'engage avec sérieux et détermination dans le processus d'intégration énergétique régionale, dont le projet de gazoduc transsaharien constitue le pilier essentiel, ouvrant ainsi des perspectives plus larges d'intégration et de développement partagé à travers un partenariat fondé sur le partage des bénéfices et des avantages", a indiqué Ahmed Attaf.

À travers ces différents dossiers, le chef de la diplomatie a réaffirmé une orientation fondée sur le respect du droit international, la souveraineté des Etats et la recherche de solutions politiques durables. Il a enfin résumé la conception algérienne du bon voisinage en ces termes :

"Tel est le sens que l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, donne au bon voisinage : protéger ensemble notre sécurité, construire ensemble notre développement et ouvrir aux peuples de la région une voie qui ne les conduise pas d'une crise à une autre, mais qui les fasse passer de l'inquiétude à la quiétude et de la fragilité à la stabilité et à une vie digne", a conclu M. Attaf son allocution.

À travers cette intervention, Ahmed Attaf a réaffirmé les constantes d'une diplomatie algérienne qui place le respect du droit international, la souveraineté des Etats et le droit des peuples à l'autodétermination au cœur de son action. De la Palestine au Sahara occidental, en passant par le Sahel et les autres foyers de tension régionale, l'Algérie plaide pour des solutions politiques durables, fondées sur la justice et le dialogue. Une orientation résumée par une conviction centrale : la paix ne saurait être durable sans justice, ni la stabilité se construire sans solidarité et sans respect des droits des peuples.

G.Salah Eddine